

Rapport de recherche

PROGRAMME ACTIONS CONCERTÉES

Violence faite aux femmes de la part de partenaires intimes et itinérance : mieux comprendre pour intervenir de façon concertée

Chercheuses principales

Marie-Marthe Cousineau, Université de Montréal
Catherine Flynn, Université du Québec à Chicoutimi

Cochercheurs et autres chercheurs

Isabelle Marchand, Université du Québec en Outaouais
Philippe-Benoit Côté, Université du Québec à Montréal
Mylène Fernet, Université du Québec à Montréal
Roxane Caron, Université de Montréal
Dominique Damant, Université de Montréal

Collaborateur

Simon Lapierre, Université d'Ottawa

Établissement gestionnaire de la subvention

Université de Montréal

Numéro du projet de recherche

2018-VC -204311

Titre de l'Action concertée

Programme de recherche sur la violence conjugale

Partenaires de l'Action concertée

Le ministère de Santé et des Services sociaux
et le Fonds de recherche du Québec – Société et culture (FRQSC)

Remerciements

Partenaires-chercheurs

Relais-Femmes

Fédération des maisons d'hébergement pour femmes

Réseau des tables régionales de groupes de femmes du Québec

Réseau solidarité itinérance du Québec

Avec la participation des chercheur.e.s étudiant.e.s suivant.e.s :

Mélissa Cribb	Maîtrise en travail social, Université Laval
Pénélope Couturier	Maîtrise en service social, Université d'Ottawa
Gabrielle Petrucci	Maîtrise en sexologie, Université du Québec à Montréal
Julie Godin	Baccalauréat en travail social, Université du Québec à Chicoutimi
Marilyne Gilbert	Baccalauréat en travail social, Université du Québec à Chicoutimi
Anne-Sophie Bouchard	Baccalauréat en travail social, Université du Québec à Chicoutimi
Élie Fortin-Otis	Baccalauréat en travail social, Université du Québec à Chicoutimi
Laura Désilet	Maîtrise en sexologie, Université du Québec à Montréal
Audrey Langevin	Baccalauréat en travail social, Université du Québec à Chicoutimi

De nombreux travaux nord-américains ont montré que les violences faites aux femmes, telles la violence sexuelle vécue dans l'enfance (Loison-Leruste et Perrier, 2019 ; Thrane *et al.*, 2006 ; Chen *et al.*, 2004) et la violence exercée par des partenaires intimes (Watson, 2016 ; Petering *et al.*, 2014 ; Murray, 2011 ; Richards *et al.*, 2010 ; Tyler *et al.*, 2001), sont d'importants facteurs de risque du passage à l'itinérance chez les filles et les femmes. Si l'itinérance des femmes a été largement invisibilisée par le passé (Speedlin *et al.*, 2020), de plus en plus d'études féministes documentent les barrières structurelles auxquelles ces femmes font face lorsqu'elles tentent d'obtenir de l'aide ou de stabiliser leurs conditions de vie (Benbow *et al.*, 2019 ; Groton et Radley, 2018). Réalisée par un collectif de recherche dans huit régions administratives de la province, cette étude financée dans le cadre du *Programme de recherche sur la violence conjugale | Action concertée, deuxième concours* (FRQSC-MSSS, 2017-2020) visait à documenter les liens entre la violence de la part de partenaire intime (VPI) et l'itinérance.

Méthode

C'est ainsi que 46 entrevues de type récits de vie ont été réalisées avec de femmes âgées entre 21 et 81 ans, ayant subi de la VPI et ayant vécu une ou plusieurs situations d'itinérance, dans les cinq années précédant l'étude. De ce nombre, 37 ont abordé leur expérience de la maternité, 23 ont rapporté une condition de santé les ayant placées de manière temporaire ou permanente en situation de handicap, 29 ont abordé avec l'équipe de recherche leur état de santé mentale, alors que 20 d'entre elles ont également reçu un diagnostic de santé mentale. Au total, 32 participantes se sont exprimées sur leur consommation de drogues ou d'alcool et 12 participantes ont dévoilé un parcours dans l'industrie du travail du sexe/prostitution. Malgré une sensibilité de l'équipe de recherche pour l'inclusion de voix moins entendues, seulement cinq femmes issues de la diversité sexuelle et de genre, six femmes noires ou racisées et trois femmes autochtones ont participé à l'étude. Une analyse des trajectoires de vie de ces femmes, de même qu'une analyse de contenu thématique (l'Écuyer, 1990), réalisées à partir d'une perspective théorique féministe intersectionnelle (Flynn *et al.*, 2016), ont été effectuées. Les résultats émergeant de cette analyse ont été présentés, discutés et enrichis dans le cadre de dix groupes de discussion réunissant près de 200 intervenant.e.s œuvrant dans le champ des violences faites aux femmes, de l'intervention féministe ou de l'itinérance. En plus d'avoir permis de bonifier les résultats de l'étude, la tenue de ces groupes de discussion a offert de multiples opportunités de réseautage et de réflexion commune sur la place de la violence dans les parcours de vie de femmes en situation d'itinérance.

Principaux résultats

Face à un corpus de données d'une grande richesse, le collectif de recherche a dû retenir certains thèmes prioritaires au détriment d'autres parmi une vingtaine de pistes d'analyses pertinentes. Les objectifs de cette action concertée nous ont conduits à nous pencher d'abord sur l'identification de différentes « trajectoires types » de passage vers l'itinérance, à partir de la reconstitution des parcours de vie des 46 participantes. Le collectif a également choisi d'approfondir l'analyse des violences institutionnelles vécues par les participantes, sachant que celles-ci ont contribué à (re)produire ou exacerber des situations d'itinérance. La grande majorité des femmes ayant participé à l'étude rapportent des trajectoires d'itinérance qui montrent tous les efforts déployés pour (re)créer ou maintenir des liens avec les organismes et les institutions susceptibles de leur venir en aide. Ce constat soulève différentes réflexions sur la justesse du concept de rupture sociale pour définir l'itinérance, telle que vécue par les femmes ayant participé à cette étude, alors qu'il s'agit d'un élément central de la définition mise de l'avant dans la *Politique nationale de lutte à l'itinérance*. Enfin, les données ayant été colligées sur un vaste territoire, certaines spécificités régionales importantes ont été dégagées. Qu'il s'agisse d'enjeux relatifs à la disponibilité et à l'organisation des services, ou bien d'éléments de conjoncture socioéconomique qui structurent l'emploi et le logement, notre collectif de recherche souligne le fait que les recommandations

formulées dans le cadre de ce rapport doivent être adaptées aux besoins et aux réalités régionales. C'est pourquoi des portraits régionaux ont été effectués et sont présentés en annexe.

1. Quatre « trajectoires types » marquant le passage des femmes violentées vers l'itinérance

L'analyse a permis d'identifier quatre « trajectoires types » marquant le passage des femmes vers l'itinérance. Il a été possible de constater que 25 des 46 femmes ayant participé à l'étude ont vécu un passage vers l'itinérance en amont d'une trajectoire de violence de la part de partenaires intimes. La trajectoire intime discontinue de ces femmes est marquée par un cumul des relations de courte durée entrecoupées de périodes d'itinérance (Trajectoire #1). Toutes les autres participantes (21) ont, pour leur part, vécu un passage vers l'itinérance conséquemment à une longue relation intime significative. Les trajectoires de ces femmes se déclinent selon trois configurations. Pour certaines participantes (7), la situation d'itinérance a été induite par la violence du conjoint (trajectoire #2). Pour d'autres femmes (6), la situation d'itinérance a été produite par les très nombreuses tentatives de quitter cette relation violente (trajectoire #3). Enfin, pour un dernier sous-groupe de femmes (8), le passage vers l'itinérance s'est effectué après la rupture définitive, conséquemment à la violence post-séparation et à la dégradation de leurs conditions de vie (trajectoire #4).

2. Des réponses sociales insuffisantes pour prévenir un passage vers l'itinérance

Nos analyses ont également permis de documenter de nombreuses expériences de violences institutionnelles vécues par les participantes, lesquelles ont fragilisé leurs conditions de vie et ont (re)produit des situations d'itinérance. Notons, entre autres : 1) la discontinuité des trajectoires de placement et le manque de soutien destinés aux filles dans les services de la *Direction de la protection de la jeunesse* pour surmonter les violences subies et pour faciliter la transition vers l'âge adulte ; 2) l'absence de dépistage du contrôle coercitif ; 3) l'exclusion et la revictimisation des femmes violentées qui ont des enjeux de santé mentale ; ou 4) la disqualification de celles qui consomment drogues et alcool, principalement lorsque celles-ci sont mères ; et 5) l'accessibilité limitée à des places en hébergement. Les résultats révèlent que les participantes ont vécu différentes expériences de violences au cours de leur vie, violences qui tantôt n'ont pas été reconnues, tantôt ont insuffisamment fait l'objet d'interventions permettant d'assurer leur sécurité. Ces réponses sociales ont contribué à des trajectoires de services discontinues, produisant une situation d'itinérance, marquée par une succession de séjours en hébergement, des périodes sans logis à la sortie des institutions, ou encore des allers et retours au sein d'une relation intime violente.

Recommandations

Cette démarche de recherche ayant été réalisée en partenariat avec les principaux organismes communautaires concernés par l'aide aux femmes violentées et en situation d'itinérance, ceux-ci voient l'importance de poursuivre leurs efforts dans leurs démarches de pratique réflexive afin de mieux intervenir auprès de ces femmes, et d'être soutenus en ce sens. S'ajoutent à cela, dix recommandations permettant de consolider le réseau d'aide destiné aux femmes violentées et à leurs enfants, de manière à faciliter la stabilisation de leurs conditions de vie, prévenir leur itinérance et garantir le respect de leurs droits. Ces recommandations visent, entre autres, à : 1) déployer des politiques et des pratiques en matière de violences faites aux femmes qui prennent en considération l'imbrication des différentes formes de violence dans les parcours de vie des femmes, 2) garantir l'accès à un hébergement d'urgence aux femmes et à leurs enfants en consolidant le financement du réseau d'aide existant, en développant de l'hébergement transitoire (2 à 5 ans) et en créant du logement social avec soutien communautaire permanent, et 3) élaborer des politiques et des pratiques en matière d'itinérance des femmes qui reposent sur une analyse différenciée selon les sexes dans une perspective intersectionnelle (ADS+) et misant sur des approches informées par le trauma (Elliot et al., 2005).